



Le Proviseur
Aux
Elèves et parents d'élèves de
Seconde générale,

Objet : Candidature dans la section préparant au Baccalauréat des Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique ou de la Danse. (S2TMD)

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-jointe une documentation sur la section du Baccalauréat S2TMD. Elle vous donne toutes les précisions pour une future inscription. **Le lycée Corot propose uniquement les enseignements en spécialité musique 11 heures et en spécialité Danse Modern'Jazz et contemporaine 11 heures en classe de première à la rentrée 2026.**

Il est nécessaire de faire part de votre intention au Proviseur du lycée fréquenté par votre enfant et de recueillir les avis des Professeurs d'Education Musicale ou du Professeur d'EPS, du Professeur Principal, du Conseiller d'Orientation et du professeur de la discipline artistique.

Vous devez confirmer **rapidement** cette candidature par le renvoi de la notice jointe.

Il est important que le Conservatoire de Douai puisse vous faire parvenir en temps utile les renseignements concernant les tests musicaux ou de danse. Vous êtes invité/e à prendre contact avec

Monsieur Jean-Christophe BOUX, Directeur-adjoint jcboux@ville-douai.fr

Conservatoire à Rayonnement Régional
1 Rue Parvis Georges Prêtre 59500 Douai

Des droits d'inscription et des frais de scolarité vous seront demandés.

Sans engagement, je prends note de votre demande et me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La journée Portes Ouvertes se tiendra le samedi 14 mars de 9h à 12h. Vous pourrez rencontrer les enseignants, visiter les salles de musique, l'internat, le studio de danse et le Conservatoire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleures salutations.

Charles PIERRU





Classe de première S2TMD

La Classe de première technologique avec la spécialité culture et pratiques musicales ou culture et pratiques chorégraphiques en danse modern'Jazz et contemporaine permet aux élèves Les élèves disposant déjà d'une pratique artistique en musique ou en danse en conservatoire, en école de musique, en école de danse ou en milieu associatif de suivre des enseignements du tronc commun, des enseignements de spécialité dans le domaine musical ou de la danse modern'Jazz et contemporaine parallèlement au cursus du conservatoire.

Les élèves doivent être inscrits au lycée et au Conservatoire à Rayonnement Régional de Douai obligatoirement.

Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'option de Seconde pour intégrer la classe de 1^{ère} S2TMD en spécialité musique ou en danse modern'jazz et contemporaine.

La Section Technologique du Théâtre, de la Musique et de la Danse :

Architecture des enseignements du cycle terminal technologique :

- Enseignements communs à toutes les séries technologiques : (mathématiques, français, histoire-géographie, Langues Vivantes A et B, EPS, EMC,)
 - 3 enseignements de spécialité en première, 2 en classe de terminale :
 - Enseignement de spécialité spécifique en première uniquement : « économie, droit et environnement du spectacle vivant » (3h)
 - **Culture et sciences chorégraphiques, ou musicales.**
 - **Pratique chorégraphique ou musicale**
- } 11 heures en Première
14 heures en Terminale

Les classes regroupent des jeunes musiciens ou danseurs qui désirent à la fois poursuivre leurs études secondaires jusqu'à l'obtention du Baccalauréat et leurs études musicales ou artistiques dans un emploi du temps aménagé pour ensuite se consacrer à une vie professionnelle en lien avec la musique ou la danse.

Ces classes sont destinées aux élèves réunissant un bon niveau d'enseignement général et artistique.

Accessible après validation du dossier scolaire par le lycée et du dossier musical ou de danse par le conservatoire, cette filière est en parfaite adéquation avec les études post Bac vers les différents métiers de la musique ou de la danse. Ces métiers peuvent être préparés par les différents conservatoires supérieurs ou pôles supérieurs de musique et de la danse, les facultés ou les établissements d'études supérieures liées au son, à la culture, à la facture d'instrument, aux métiers artistiques dans les domaines de la danse.



NOTICE DE CANDIDATURE à l'entrée en PREMIERE S2TMD

- ☐ Spécialité Musique
☐ Spécialité Danse Modern' Jazz et contemporaine

A retourner au lycée Jean-Baptiste Corot de Douai pour le mercredi 8 avril 2026

Tests de sélection :

Pour les musiciens : jeudi 7 mai 2026 au conservatoire de Douai

Pour les danseurs : mercredi 13 mai 2026 dans le studio de danse du lycée Corot

NOM Prénom

Date de naissance

Adresse

N° de Tél. Mail.....

Profession des parents

Etablissement fréquenté et adresse

.....

Classe et section Doublant ? Oui - Non

Langue(s) vivante(s) étudiées(s) : 1 - 2

Etudes musicales ou chorégraphiques pratiquées

Etablissement artistique fréquenté :

Depuis quand

Niveau :

Joindre la photocopie des bulletins des trois trimestres de 3ème et des deux trimestres de 2^{nde}

Date et signature des parents

Admission en classe de première S2TMD

L'admission en première S2TMD option musique ou danse 6 heures est prononcée dans les conditions suivantes :

- ✓ Pour les musiciens, des tests de niveau et de potentiel sont organisés au Conservatoire de Douai le jeudi 7 mai, tests comportant une épreuve de formation musicale (lectures, oreille musicale) et l'exécution d'un morceau imposé par instrument dont le titre est communiqué au moins six semaines avant la date des épreuves pour les musiciens.
- ✓ Pour les danseurs, des tests de niveau et de potentiel sont organisés dans le studio de danse du lycée Corot le mercredi 13 mai ; ils consistent à participer à une séance de cours.
- ✓ Le dossier scolaire est examiné.
- ✓ Le Directeur du Conservatoire et le Proviseur du lycée Corot définissent conjointement la liste des élèves admis. Une notification est envoyée à la famille, à l'établissement d'origine du candidat et aux services académiques début juin.
- ✓ Le chef d'établissement d'origine prend la décision définitive d'orientation et organise la saisie informatique des vœux.
- ✓ L'inscription au lycée Corot se fait début juillet.

Date limite de retour du dossier de candidature

au lycée Jean-Baptiste Corot de Douai : le mercredi 8 avril 2026

Les familles sont invitées à prendre contact avec les établissements d'accueil dès maintenant. Ne pas attendre la décision définitive de l'orientation prise par l'établissement d'origine, mais signaler cette candidature :

- ✓ au professeur principal de la classe
- ✓ au professeur de musique ou d'EPS
- ✓ au proviseur du lycée
- ✓ au conseiller d'orientation de l'établissement.

Les tests de sélections se dérouleront le jeudi 7 mai 2026 pour les musiciens au conservatoire de Douai et le mercredi 13 mai 2026 pour les danseurs dans le studio de danse du lycée Corot

POUR TOUTES PRECISIONS COMPLEMENTAIRES S'ADRESSER SIMULTANEMENT

Au :
LYCEE J.B COROT - Secrétariat du Proviseur
133, rue Saint-Vaast - B.P 810 - 59508 DOUAI CEDEX
Téléphone : 03 27 71 81 20 –

Mail : ce.0590064z@ac-lille.fr

En ce qui concerne l'enseignement général

Au :
CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL
Monsieur Jean Christophe BOUX – Directeur- Adjoint
1 rue Parvis Georges Prêtre - 59500 DOUAI

Mail : jcboux@ville-douai.fr

En ce qui concerne l'enseignement musical et chorégraphique

- Les instruments enseignés au Conservatoire de Douai sont les suivants : Piano, Orgue, Clavecin, Harpe, Violon, Alto, Violoncelle, Contrebasse, Flûte à bec, Flûte Traversière, Hautbois, Clarinette, Saxophone, Basson, Trompette/Cornet, Cor, Trombone, Tuba, Carillon, Percussion, Chant, Guitare et Batterie jazz.
- Pré-requis en danse Modern Jazz, danse classique, danse contemporaine, en conservatoire ou établissement artistique ou en milieu associatif.